

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
**Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)**  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

**Un Peuple – Un But – Une Foi**

REGION DE MOPTI  
Cercle de Tenenkou  
Commune rurale de Ouro-Guiré

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE OURO -GUIRE

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Octobre 2006*

## Première partie

### **I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Le présent Plan de sécurité alimentaire vise à combler le déficit alimentaire consécutif aux aléas climatiques, à l'insuffisance des eaux de crues et aux déprédateurs enregistrés dans la commune de Ouro-Guiré depuis les années de sécheresse de 1970. En effet, on enregistre d'années en années des faibles précipitations, une légère montée des crues du fleuve et des attaques des déprédateurs (oiseaux granivores, criquets, cantharides) sur les maigres récoltes. Les phénomènes cités- ci-dessus affaiblissent voir amoindrissent les effets des braves agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de la commune qui n'ont aujourd'hui d'autres solutions que d'aller en exode ou aventure en destination de l'Afrique Centrale.

Face à ces phénomènes devenus cycliques, les populations, les autorités politiques et administratives ont choisi d'élaborer un plan de sécurité alimentaire pour enrayer les fréquentes crises et atteindre l'auto suffisance alimentaire indispensable au développement économique et social de la commune.

### **II. LE CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN :**

#### **1. Situation de l'environnement naturel :**

Le climat de la commune est de type sahélien, la végétation arbustive est par endroit dominée par des essences épineuses le long des marigots, du Diaka affluent du fleuve Niger qui constituent le principal cours d'eau de la commune.

#### **2. Caractéristiques démographiques :**

La population de la commune est estimée à 6 025 habitants. (Chiffre du recensement administratif à caractère électoral RACE 2001). La population est à prédominance féminine (près de 51%) et apparaît également comme une population jeune (près de 60% de la population a entre 18 et 45 ans). Elle est composée de Peulhs, de rimaïbés, et de Bozos. La commune compte en 2006 8 771 habitants.

### **3. Organisation administrative :**

Créée par la loi n° 96-059/ANRM du 4 novembre 1996, la commune rurale de Ouro - Guiré est composée de 15 villages.

### **III. SITUATION SOCIO -ECONOMIQUE :**

Constituée à 95% de peuhl contre 2% de Bozo, la commune de Ouro-Guiré a une vocation essentiellement agropastorale.

L'agriculture apparaît comme la 1<sup>ère</sup> activité économique à travers la culture du riz de submersion. Elle est suivie de l'élevage et de la pêche pratiquée par les Bozos qui se déplacent fréquemment le long du fleuve jusqu'en bordure du lac Débo.

L'élevage quant à lui est pratiqué non seulement pour son rendement (environ 50% du revenu de la commune) mais aussi et surtout pour perpétuer une civilisation peulh vieille de plusieurs siècles et constitue l'essence même de cette dernière. Le recensement administratif et fiscal de 1996, donne les chiffres suivants :

Bovins : 1998 ovins - caprins : 867 Asins 323 Equins 02

Les infrastructures et équipements collectifs sont quasi -inexistants. La commune a été récemment dotée deux écoles publiques fondamentales de 1<sup>er</sup> cycle et d'un centre de santé communautaire.

Le réseau de transport et de communication fait cruellement défaut de par la position géographique de la commune. Il convient cependant de noter que la commune est desservie en transport fluvial de juillet en décembre sur l'axe Mopti - Ténenkou ou encore Ségou - Diafarabé -Ténenkou sur le fleuve Niger et sur son affluent le Diaka.

## **Deuxième partie**

## PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE OURO GUIRE

### I. PLAN D ACTION

**OBJECTIF GENERAL :** Assurer la sécurité alimentaire des villages de la commune rurale de Ouro - Guiré

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTE</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLE</b>
<b>DISPONIBILITE</b>	- Insuffisance d'eau (crue et pluie)	- Augmenter les surfaces cultivables	- Les surfaces cultivables augmentées	- Sur creusement des canaux, mares, fleuve	Autorité pour le Bassin du Fleuve Niger (ABFN), Promisam, Etat, Mairie	ABFN, Mairie, Etat, Promisam
	- Ensablement du fleuve et canaux d'irrigation	- Faciliter la navigation	- La navigation facilitée			
	- Insuffisance de bœufs de labour	- Augmenter le revenu des populations	- Revenu des populations augmentées	- Création de caisses de proximité	Etat, ONG, Promisam	Mairie, ONG, Promisam
	- Divagation et occupation anarchique des gîtes et bourtols	- Réduire les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs	- Les conflits réduits	- Sensibilisation	Mairie, services techniques	Mairie, tutelle
	-Manque de semences adaptées	- Améliorer la productivité et le rendement	- Productivité et rendement améliorés	- Formation de paysans semenciers	Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques	Mairie, ONG, Promisam

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de périmètres irrigués</li> <li>- Présence de prédateurs</li> <li>- Insuffisance d'aliments bétail</li> <li>- Mauvaise pluviométrie</li> <li>- Manque de parcs à vaccination</li> <li>- Rareté des poissons</li> <li>- Insuffisance de matériels de pêche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la production</li> <li>- Réduire les nuisibles</li> <li>- Accroître la production en élevage</li> <li>Améliorer la santé des animaux</li> <li>- Améliorer la production piscicole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production augmentée</li> <li>- Nuisibles réduits</li> <li>- la production est augmentée</li> <li>Les animaux sont vaccinés</li> <li>- Production améliorée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de périmètres irrigués</li> <li>- Formation et équipement de brigades villageoises</li> <li>- Installation d'unités de fabrication d'aliments bétail</li> <li>Construction de parc de vaccination</li> <li>- Développer la pisciculture par la formation des pêcheurs en techniques d'empoisonnement des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mairie, Promisam, ONG, services techniques</li> <li>Mairie, Promisam, ONG, services techniques</li> <li>Etat, Mairie, Promisam, ONG, services techniques</li> <li>Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mairie, Promisam, ONG, services techniques</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de céréales et d'ingrédients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité des produits comestibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les produits sont disponibles</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de pistes et de routes praticables toute l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les échanges commerciaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges facilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des pistes et routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques</li> </ul>

	- Absence de radio et de téléphone fixe	Assurer la communication	La communication est assurée	- Installation de radio FM et postes téléphoniques	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques
	- Manque de foires hebdomadaires	Assurer l'approvisionnement en produits	Les produits sont disponibles	- Création de foires hebdomadaires	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques
<b>STABILITE</b>	- Insuffisance de magasins de stockage - Chiffres d'affaires peu élevés des commerçants céréaliers	- Augmenter la capacité de stockage et permettre une meilleure transaction	- La capacité de stockage et la transaction augmentée	Construction d'autres magasins de stockage	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques
	Insuffisance de moyens financiers des commerçants céréaliers	- Augmenter la capacité de stockage et permettre une meilleure transaction	- La capacité de stockage et la transaction augmentée	Octroi crédit aux commerçants	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques	Etat, Mairie, PROMISAM, ONG, services techniques

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE OURO GUIRE**

**II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)**

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total	Coût par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBILITE</b>	Sur creusement des canaux, mares, fleuve	17 km sur creusés	120 000	24000	24000	24000	24000	24000	4 km sur creusés à Pio, 6 km à Konko, 7 km à Koubi-Penga à l'intérieur du fleuve
	Création de caisses de proximité	100 bœufs de labour achetés	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	Tous les villages de la commune
	Sensibilisation	Pas de plaintes enregistrées en ce qui concerne les dégâts d'animaux	300	60	60	60	60	60	Tous les villages de la commune
	Formation de paysans semenciers	10 paysans semenciers formés	500	500	-	-	-	-	
	Aménagement de périmètres irrigués	2 périmètres de 30ha aménagés	36 000	18000	18000	-	-	-	Koubi, Toko, Silley, Narawal

	Formation et équipement de brigades villageoises	Réduction de 50% des dégâts causés par les nuisibles des cultures	8 000	8 000	-	-	-	-	Koubi, Penga, Sangha, Simaye, Piga, Toko, Koubaka, Silly
		150T d'aliments bétail disponibles (tourteau) 2 parcs de vaccination construits	10 000	10000	-	-	-	-	Penga, Koubi Makadjé, Koubi, Penga
	Développer la pisciculture par la formation des pêcheurs en techniques d'empoisonnement des eaux	Aménagement d'étangs piscicoles à Makadjé Achat d'importants matériels de pêche	1 600	800	800	-	-	-	Makadié
<b>UTILISATION</b>	Formation sur les techniques de conservation locale	15 femmes formées sur les techniques de conservation 10 frigos achetés	2 000	2000	-	-	-	-	Tous les villages de la commune
	Installation d'unités de fabrique d'aliments bétail	1 unité de fabrique d'aliment bétail est installée	60.000	-	60.000	-	-	-	Koubi
<b>ACCESSIBILITE</b>	Aménagement des pistes et routes	10 km de route aménagés	70 000	35.000	35.000	-	-	-	commune

	Installation de radio FM et postes téléphoniques	Une radio rurale est installée	15.000	-	15.000	-	-	-	Koubi
	Création de foires hebdomadaires	Un marché hebdomadaire est créé	6.000	-	6.000	-	-	-	Koubi
<b>STABILITE</b>	Construction de magasins de stockage	2 magasins construits 2/3 des commerçants financés	30 000	10000	10000	10000	-	-	Penga, Koubi
	Accorder du crédit aux commerçants	80% des commerçants ont accès au crédit	6.000	-	-	6.000	-	-	commune
<b>TOTAL</b>			<b>372.900</b>	<b>109.860</b>	<b>170.360</b>	<b>41.560</b>	<b>25.560</b>	<b>25.560</b>	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE OURO GUIRE**

**III PLAN DE FINANCEMENT (en milliers FCFA)**

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL					
			COMMUNE	ETAT	PTF	POPULATION	AUTRES
DISPONIBILITE	Sur creusement des canaux, mares, fleuve	120.000	6.000	48.000	60.000	6.000	
	Création de caisses de proximité	7.500	225	3.000	4.125	150.	-
	Sensibilisation	300	60	-	240.	-	-
	Formation de paysans semenciers	500	10	-	450	-	-
	Aménagement de périmètres irrigués	36.000	7.000	10.000	17.000	2.000	-
	Formation et équipement de brigades villageoises	8.000	800	1.600	5.600	-	-
	150Tonnes d'aliments bétail disponibles	10.000	2.000	-	8.000	-	-
	Développer la pisciculture par la formation des pêcheurs en techniques d'empoisonnement des eaux	1.600	-	1.600	-	-	=
UTILISATION	Formation sur les techniques de conservation locales	2.000	200	400	1.400	-	-
	Installation d'unités de fabrication d'aliments bétail	60.000	6.000	-	54.000	-	-

<b>ACCESSIBILTE</b>	Aménagement des pistes et routes	70.000	5.000	20.000	43.000	2.000	-
	Création de foires hebdomadaires	6.000	-	6.000	-	-	-
	Installation de radio FM et postes téléphoniques	15.000	1.500	-	13.500	-	-
<b>STABILITE</b>	Construction de magasins de stockage	30.000	5000	10000	13.000	2000	-
	Accorder du crédit aux commerçants	6.000	-	3.000	-	3.000	-
<b>TOTAL</b>		<b>372900</b>	<b>33.835</b>	<b>103.600</b>	<b>220.315</b>	<b>15.150</b>	-

#### **IV. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE**

##### **1. Mise en place d'outils de planification annuelle**

La commune élaborera annuellement un calendrier de réalisation détaillé des actions/projets. Cette activité se fera avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement au cours des rencontres. A ces rencontres sera également présenté l'état d'exécution annuelle (financier et technique) du plan de sécurité alimentaire. Ce qui permet l'actualisation des données.

Les commissions de travail seront mises à profit pour faire ces différentes activités.

##### **2. Mesures de suivi**

Un système de suivi technique et financier sera mis en place pour permettre la bonne exécution du plan de développement.

- **Suivi financier**

Le suivi financier sera effectué par un comité créé à cet effet au niveau communal. La définition des tâches de ce comité va lui permettre de faire une analyse de la situation financière de la commune en lien avec l'exécution des actions. Ce suivi se base sur une planification déjà faite quant aux contributions des parties intervenant dans Le financement des actions.

Le suivi financier est facilité par la collaboration entre les agents financiers de la mairie et Le comité.

- **Suivi technique**

Le suivi technique sera fait par un autre comité au niveau communal. Il sera composé de préférence par les organisations de la société civile et les agents techniques (secrétaire général et services déconcentrés de l'Etat au niveau communal, sous-préfet., les animateurs villageois qui ont fait les diagnostics villageois...) pour assurer une dynamique de collaboration et une synergie d'actions entre les différents acteurs.

Des outils techniques seront mis à la disposition de ce comité pour faciliter son travail.

Un mécanisme de suivi sera imaginé pour les populations afin de leur permettre de suivre l'exécution du plan de développement.

### **3. Mesures de concertation et de consultation Des partenaires et de la population**

(stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan)

Avant et pendant la réalisation des actions du plan, les populations bénéficiaires seront concertées et consultées afin de permettre leur participation.

Le conseil communal reste convaincu que l'appropriation des investissements réalisés et leur durabilité implique l'implication et la participation des acteurs concernés.

Les mesures de concertation et de consultation restent des éléments importants, sinon obligatoires dans la mise en œuvre des actions de développement communal.

Le conseil communal s'oblige conformément aux textes en vigueur à consulter les chefs de villages et conseillers et recueillir leurs avis sur toutes les questions de développement qui nécessitent leur participation.

La considération du genre fera partie aussi des stratégies de mise en œuvre du plan.

Les partenaires au développement qui soutiennent de façon considérable les actions de développement communal seront consultés suivant les périodicités à définir. Leur concertation nécessite la mise en place d'un cadre approprié.

### **4. Mesures d'information/communication/diffusion**

Le bureau communal, responsable de l'exécution du plan de développement communal, développera des mécanismes d'information, de communication et de diffusion du plan. Pour ce faire, les canaux de communication et d'information seront adaptés aux besoins des populations et d'autres acteurs à informer.

Au-delà des radiodiffusions, des débats seront organisés à l'image d'un espace d'interpellation démocratique pour asseoir un véritable échange entre les populations et l'institution communale.

### **5. Autres mesures prévues**

- Stratégies spécifiques à la mobilisation Dds ressources internes

Le conseil communal de....., dans sa démarche de mobilisation des ressources internes, privilégie l'information et la communication avec les contribuables à travers :

- Des communiqués radio

- Des avertissements déterminant les impôts et taxes fiscales de chaque village suivi d'un chronogramme de recouvrement
- Des comptes rendu périodiques suite à des rencontres mensuelles édifiant les populations sur la situation de recouvrement par village aux chefs de village.

En outre, IL va créer une émulation entre les villages en félicitant les villages bons payeurs à travers des communiqués radiodiffusés

En fin, Le conseil communal, compte tenu malgré tout de la faiblesse des ressources de la commune, développera une stratégie qui conditionne dans la mesure du possible la réalisation d'un investissement dans un village au paiement des impôts et taxes par Le village concerné. Des efforts seront déployés pour assurer à l'équipe de recouvrement des impôts des conditions lui permettant de jouer efficacement son rôle.

D'autres mesures qui ne sont pas des moindres seront définies, notamment :

- L'organisation des comités de Gestion Scolaire (CGS)
- La redynamisation des Associations de Parents d'Elève (APE)
- La collaboration entre Le conseil communal, ses commissions de travail et les organisations de la société civile suivant les actions à réaliser. Cela passe nécessairement par Le renforcement des capacités de ces acteurs à mieux jouer leurs rôles.

L'entretien et la gestion des investissements demeure pour Le conseil communal l'une des mesures garantissant la durabilité des investissements. A cet effet, il sera constitué autour de chaque investissement, dans la mesure du possible, des structures de gestion appropriées pour chaque investissement.

- **Stratégie d'intercommunalité**

Dans la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire , et compte tenu de la faiblesse de ressources, la commune développera, autant que possible, des stratégies visant à favoriser l'intercommunalité avec les communes voisines, notamment en matière d'éducation, de santé , d'aménagement et surtout de gestion des ressources naturell

## LISTE DE PRESENCE

1. Balla Kassé représentant chef de village Narawal
2. Sekou Dembaré représentant chef de village Sangha
3. Modibo Sow représentant chef de village Debèré Maoudé
4. Alhamdou Konaté société civile
5. Dionssaré Kola Sow président chambre d'agriculture
6. Bori Sow chef de village Koubi
7. Mamoudou Sow représentant chef de village
8. Boye Sow représentant chef de village Simaye
9. Baba Tamboura représentant chef de village Ganguel
10. Boubou Sow représentant chef de village Roundé
11. Alhamdou Sow conseiller village Sangha
12. Bassamba Cissé conseiller village Koubaka
13. Sekou Diall représentant chef de village Silly
14. Boucari Hama Sow représentant chef de village Toko
15. Bréhima Sow société civile Koubi
16. Boukari Allaye Diall conseiller village Penga
17. Yoro Allaye Kelly représentant chef de village Takanéné
18. Haba Traoré conseiller village Dari
19. Brahima Traoré conseiller communal
20. Hamadi Amadou Sow conseiller communal
21. Maliki Bory Sow Maire
22. Bory Amadou Diall conseiller communal
23. Bilaly Koïta conseiller communal
24. Gourdo Sow 2<sup>ème</sup> adjoint Maire
25. Haba Sow Conseiller communal
26. Amadou Daou 1<sup>er</sup> adjoint au Maire
27. Kolla Sow 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire
28. Mamoudou Kola Sow conseiller communal
29. Seydou Maïga régisseur recettes